

# InvestPro

Programme cantonal de lutte contre la pénurie  
du personnel de soin et de santé

Département de la santé et de l'action sociale

Département de l'enseignement et de la formation  
professionnelle

29 janvier 2024



**Mot de bienvenue: Carole Wyser, directrice générale de la Haute École de Santé Vaud**

## **Rebecca Ruiz**

**Conseillère d'État, Département de la santé et de l'action sociale**

## **Frédéric Borloz**

**Conseiller d'État, Département de l'enseignement et de la formation professionnelle**

## Un programme ambitieux pour lutter contre la pénurie et revaloriser les professions des soins et de santé

- Cette lutte est une priorité du programme de législature
- InvestPro apporte une réponse globale aux défis posés par cette pénurie, avec des mesures concrètes
- Ce programme constitue également la réponse du canton à l'initiative sur les soins infirmiers forts et à plusieurs motions et postulats en lien avec ce secteur

## Les raisons de la pénurie

- Augmentation démographique : + 163 000 habitants dans le Canton en 2040
- Vieillesse de la population: le nombre de personnes de plus de 80 ans va doubler d'ici 2050
- Allongement de l'espérance de vie: elle a augmenté de 20 ans en deux générations
- Evolution des pathologies: 30% de la population vit avec une maladie chronique



Plus de besoins

## Les raisons de la pénurie

- Le nombre de jeunes qui se forment est insuffisant
- Les personnels de soins et de santé sont nombreux à quitter prématurément la profession, en raison de la pénibilité surtout (horaires, conciliation vie privée / vie professionnelle)



**Pas assez de professionnels formés et qui restent en activité dans ce secteur**

## Une pénurie particulière

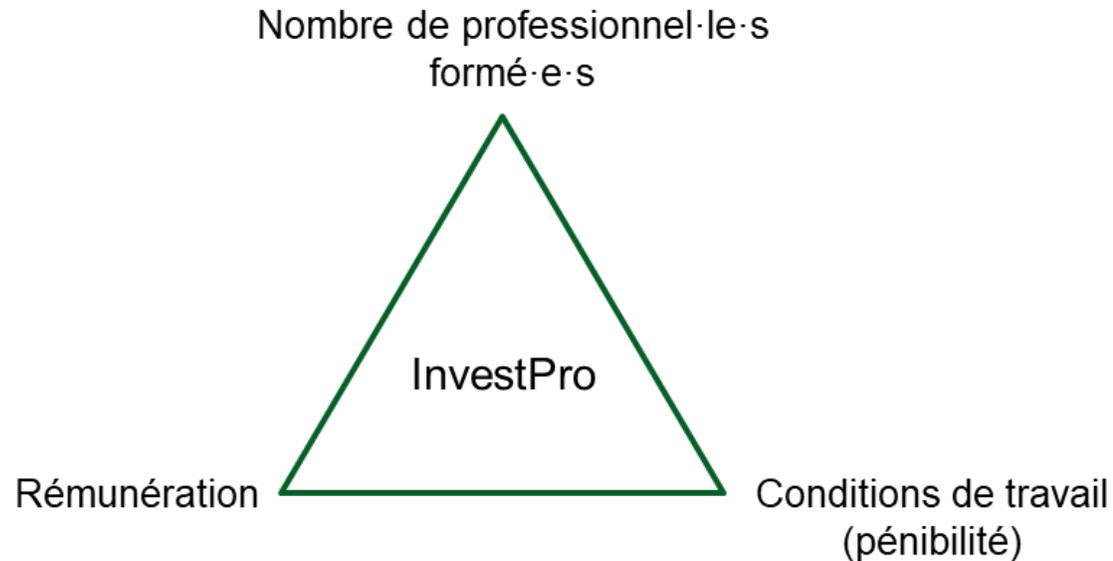
- Enjeu majeur: la qualité de nos soins - la qualité de notre personnel de soins
- La responsabilité de l'État
- La volonté de la population vaudoise et suisse
- Une problématique qui dépasse nos frontières
- Une réponse ambitieuse mais raisonnable et nécessaire

## Contexte fédéral et cantonal

- L'initiative fédérale pour des soins infirmiers forts a été acceptée en novembre 2021
- Elle demande aux cantons de garantir «un nombre suffisant d'infirmiers diplômés pour couvrir les besoins croissants». La première étape de mise en œuvre porte notamment sur la formation, la deuxième concernera les conditions de travail.
- Sur le plan cantonal, différents postulats et motions demandent une amélioration des salaires et ou des conditions de travail dans les professions des soins et de santé

## Une réponse globale

- Sur proposition du DSAS et du DEF, après 12 mois de travaux avec les partenaires, le Conseil d'Etat a choisi de proposer une réponse globale à ces différents défis



## La formation dans le Canton de Vaud



**218**

Infirmiers-ères  
Physiothérapeutes  
Sages-femmes  
Techniciens-nes en radiologie médicale



**33** Ambulancier-ères



**458** Assistants-es socio éducatifs



**54** Assistants-es médicale



école de soins et  
santé communautaire

**250** Assistants-es en soins et santé communautaire  
Aides en soins et accompagnement



Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF)

**226**

Laborantins-es  
Techniciens-nes en analyses biomédicales  
Technologues des dispositifs médicaux  
Techniciens-nes en salle d'opération  
Assistants-es en soins et santé communautaire  
Maturités professionnelles



**La Source.**  
Institut et Haute  
Ecole de la Santé

**158** Infirmiers-ères

## Soutenir et renforcer la formation

- Former plus
- Plus de places de formation
- Soutien financier aux étudiantes et étudiants
- Limiter les abandons, les échecs, soutenir les personnes en formation

## Promouvoir les professions de la santé

- Intéresser les élèves au niveau scolaire
- Intéresser les adultes en reconversion
- Moyens: étude sur les attentes, campagne de communication, sensibilisation, stages, visites guidées, proposer des nouvelles perspectives en matière de formation en cours d'emploi

## Conditions de travail et pénibilité

- Valoriser les horaires de contrainte en participant à la compensation par des congés supplémentaires
- Soutenir la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle
- Offrir des conditions de travail optimales pour garantir que l'exercice de la profession puisse se faire dans les règles de l'art

## Revalorisation salariale

- Depuis 2019, le Canton contribue à la revalorisation des salaires versés dans le secteur sanitaire parapublic vaudois (CCT-San)
- En 2023, ce soutien se montait à 30 millions
- Le Canton a décidé d'augmenter encore son financement, en injectant 43 millions de plus, répartis sur 4 ans
- Dès 2027, le Canton soutiendra donc les salaires du secteur à hauteur de 45 millions

# InvestPro

## Fonctionnement:

- En partenariat avec les acteurs impliqués, aussi bien pour identifier les points sensibles que pour élaborer des solutions

## Périmètre:

- Les personnels de soin et de santé, à l'exception des médecins
- Particulièrement les infirmières (initiative fédérale)

## Partenaires:

- Employeurs (Directions de soins, Directions RH)
- Institutions de formation
- Associations professionnelles
- Chercheurs en soins infirmiers

## Demande de financement au Grand Conseil

	2024	2025	2026	2027	Total 24-27
<b>Promotion et formation</b>	4.0	6.1	8.1	10.8	29.0
<b>Compensation pénibilité</b>	-	6.0	6.0	6.0	18.0
<b>Revalorisation CCT-SAN</b>	5.0	10.0	13.0	15.0	43.0
<b>TOTAL InvestPro</b>	9.0	22.1	27.1	31.8	90.0
<b>Montants déjà budgétisés 2024</b>	9.0	9.0	9.0	9.0	36.0
<b>Recettes estimées Confédération</b>	-	1.6	2.4	3.2	7.2
<b>Enveloppe supplémentaire prévue pour 2025-2027</b>		11.5	15.7	19.6	<b>46.8</b>

## Et maintenant?

- Rédaction d'un EMPD pour que cette stratégie soit ensuite validée par le Parlement et qu'un cadre légal permette sa mise en œuvre
- Dès janvier 2024, les différents Groupes de Travail poursuivent leurs travaux pour implémenter sur le terrain les nombreuses mesures prévues

- **Cette stratégie globale permettra au Canton, entre autres, d’être prêt pour l’entrée en vigueur de la Loi sur l’offensive de formation en juillet 2024 (initiative sur les soins infirmiers)**
- **Elle répond en parties à différentes interventions parlementaires:**
  - Motion et postulat Vuillemin
  - Postulat Jaccoud
  - Motion Gross et consort